

VACANCES D'HIVER 3-11ANS

Projet Pédagogique du lundi 24
février au 7 mars 2025



SOMMAIRE

- présentation du centre social
- nos intentions pédagogiques
- le travail partenarial
- l'équipe d'animation
- locaux et moyens techniques
- modalités d'inscription
- communication aux familles
- le suivi sanitaire
- gestion de l'alimentation
- accueil d'enfants porteurs de handicaps
- journée type
- gestion des conflits et sanctions
- objectifs et évaluation

Annexes

- protocole : enfant en situation d'urgence
- protocole de sécurité lors des trajets
- protocole d'utilisation des véhicules AAB

L'Association d'Animation du Beaufortain

L'Association d'Animation du Beaufortain (loi 1901) réunit des habitants impliqués dans la vie locale du Canton. Créée en 1973 dans le sillage du bulletin Ensemble, elle a pour objet de contribuer au développement du Beaufortain et à l'amélioration de son cadre de vie. En 1996, l'AAB a obtenu l'agrément « Centre social » de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie . Ainsi, elle se doit d'être un foyer d'initiatives porté par des habitants, appuyés par des professionnels. En 2022, l'AAB est reconnue d'intérêt général, ce qui reconnaît son travail sur le territoire et lui permet de faire des reçu fiscaux à ses donateurs. L'Association est financée par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de la Communauté d'Agglomération Arlysère, la Caisse d'Allocation Familiale de la Savoie et le Conseil Général de la Savoie, la MSA des Alpes du Nord, l'État et la participation des habitants et bénéficiaires. L'Association travaille également avec de nombreux autres partenaires locaux, départementaux, nationaux.

L'Association d'Animation du Beaufortain a une vocation social ,éducative ,culturelle envers les habitants. Elle remplit sa mission en partant de leur demande dans un esprit de laïcité, de respect d'autrui et de rejet de toute forme de ségrégation .Elle tend par ses action a réunir les conditions nécessaires au développement de chaque individu, en complémentarité avec les acteurs locaux (famille, école, associations, collectivités, etc.) pour que chacun devienne ou reste citoyen à part entière.

Le service Enfance Jeunesse, qui répond à la compétence obligatoire des territoires, est délégué dans sa mise en œuvre à l'AAB par les quatre communes du territoire et la Communauté d'Agglomération Arlysère. Ce service propose un accueil périscolaire les mercredis ainsi qu'un accueil extrascolaire pendant les vacances. Il est composé d'un centre de loisirs accueillant les enfants âgés de 3 à 11 ans ainsi qu'un programme d'activités à destination des jeunes âgés de 11 à 25 ans. Ce service est prioritairement destiné aux habitants du territoire du Beaufortain qui se compose de quatre commune : Queige, Villard-sur-Doron, Hauteluce et Arêches-Beaufort. Sur ce territoire rural et montagnard, labellisé ZRR (Zone Rurale à Revitalisée), on compte un peu plus de 4000 habitants à l'année. La population augmente en hiver et en été en raison de l'attractivité saisonnière liée aux deux stations de ski : Les Saisies et Arêches. Le service Enfance Jeunesse a accueilli en 2023 308 individus issus de 195 familles du territoire.

Nos intentions pédagogiques

Ce Projet Pédagogique découle du Projet Éducatif de notre structure, lui-même basé sur le Projet Social de l'Association.

Nos objectifs généraux du Projet Éducatif :

- Favoriser l'accès aux loisirs, aux pratiques culturelles et aux activités sportives pour tous
- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'ouvrir vers l'extérieur afin de mieux comprendre les différences et de les accepter
- Favoriser la créativité en développant toutes formes d'expression individuelles ou collectives
- Favoriser la confiance en soi et le lien social en soutenant le passage de l'enfance à l'adolescence
- Développer les partenariats afin de favoriser le lien social, l'entraide et les relations intergénérationnelles

Les objectifs spécifiques à l'Enfance :

- Développer l'accès au numérique
- Éveiller les enfants aux enjeux écologiques liés au dérèglement climatique

Les objectifs spécifiques à la Jeunesse :

- Permettre aux jeunes de développer leur autonomie, leur responsabilité, leur prise d'initiative et leur citoyenneté en s'appuyant sur les pédagogies de la décision dans l'optique de leur donner des ressources pour entreprendre des projets et s'émanciper
- Permettre aux jeunes de s'épanouir dans un espace de confiance en leur apportant une écoute active et des ressources en prévention
- Accompagner les jeunes dans l'univers numérique en prenant en compte ses risques et spécificités

Enfance

Pour l'année scolaire 2024–2025, nous définissons des axes prioritaires :

Favoriser le lien social

Nous sensibiliserons les enfants au lien social en organisant des rencontres intergénérationnelles avec les pensionnaires de la maison de retraite. Nous mélangerons les tranches d'âge à travers des jeux collectifs et également lors de la vie quotidienne. Pour cela plusieurs journées sont organisées en partenariat avec l'EHPAD de Beaufort.

S'ouvrir aux autres

Nous souhaitons également travailler en partenariat avec l'association HandiSport d'Albertville pour faire découvrir aux enfants les pratiques sportives des personnes porteuses de handicap et ainsi les sensibiliser aux différences de chacun.

Comprendre et exprimer ses émotions

L'équipe accompagnera les enfants pour les aider à gérer leurs émotions à travers un soutien, et non pas par des gestes violents. Elle sera également là pour aider les enfants à prendre conscience de leur unicité. Le respect de soi et des autres est essentiel pour le bien-être de tous. (cabane sensorielle s'apaiser, carte des émotions). Les animateurs encouragent les enfants à exprimer leur joie et leur enthousiasme, et encouragent également la découverte de l'humour. Ils accompagnent les enfants pour apaiser une situation difficile.

Ils seront également sensibilisés à la communication verbale de leurs émotions à l'aide d'outils visuels.

Favoriser l'autonomie

Les animateurs vont aider les enfants à développer leur autonomie en utilisant des outils adaptés. Nous utiliserons également des jeux (plaques et affichages : comment aller aux toilettes seul, comment faire mes lacets, etc.).

Développer la curiosité

L'équipe d'animation propose aux enfants des temps libres pour stimuler leur curiosité et leur créativité (bac à "patouille", sorties en dehors du Beaufortain, etc.) ainsi qu'un atelier de découverte d'éveil musical chaque mercredi matin pour les enfants de 3-5 ans.

Le travail partenarial

Le service Enfance travaille tout au long de l'année avec plusieurs partenaires.

Les partenaires principaux avec lesquels nous travaillons cette année :

- L'EHPAD de Beaufort, que les enfants visiteront une fois par mois. Lors de ces mercredis, nous partagerons un repas tous ensemble. Plusieurs autres dates sont prévues pour divers ateliers intergénérationnels sur les périodes de vacances scolaires.
- L'Association Albertville Handisport avec laquelle nous sommes en contact pour organiser une rencontre entre leurs licenciés et les enfants de l'ALSH.
- L'école de musique, qui propose tous les mercredis matin une séance d'éveil musical d'une heure pour les enfants de 3 à 5 ans.
- Les pompiers de la caserne de Beaufort pour une matinée de découverte de leur métier et d'apprentissage des premiers gestes de secours.

Le service Jeunesse travaille tout au long de l'année avec le collège du territoire, à travers plusieurs actions :

- Le Salon : une permanence tous les mardis entre midi et deux qui a été mise en place pour permettre à l'animatrice jeunesse d'être une personne supplémentaire au sein de l'établissement pour recueillir la parole des jeunes et les accompagner dans la création de projets. L'animatrice peut ainsi être un relais entre le jeune et l'infirmière, ou entre le jeune et la CPE. Cette permanence répond à un constat : moins de la moitié des collégiens, interrogés à ce sujet, se confierait à un adulte du collège, alors qu'au local jeunes, les jeunes se confient énormément.
- Le "presque" local : deux permanences par semaine les mercredis et vendredis après-midi, où les jeunes peuvent se rendre sans inscriptions pour profiter d'un espace dans lequel ils peuvent écouter de la musique, jouer, lire, parler, manger ou simplement "traîner" avec leurs amis. Le "presque" local se veut un lieu informel pour faire de la prévention et de la médiation.
- Les soirées jeux à l'internat tous les premiers mercredis du mois.
- L'accompagnement du Conseiller Départemental Jeune.
- La participation à des temps de prévention mis en place lors de mesures de responsabilisation ou lors de retenues pour des élèves ayant commis une erreur au sein du collège.

Tous ces temps permettent une continuité éducative entre l'établissement scolaire et les temps de loisirs proposés par l'AAB.

Nous sommes également amenés à travailler avec d'autres partenaires dans nos propositions d'activités (ex : l'école de musique avec un cycle MAO proposé aux jeunes le mercredi après-midi) et aussi dans nos échanges avec d'autres structures jeunesse du Département.

L'équipe d'animation

il y aura entre deux et trois animateurs pour encadrer un groupe de 16 enfants âgés de 3 à 11 ans (8 places 3–5 ans et 8 places 6–11 ans). La directrice sera présente régulièrement sur le terrain et participera aux sorties.

Missions et rôle de l'animateur

- ponctuel au travail
- arriver dans de bonnes conditions pour travailler (en forme, sobre, etc.)
- avoir une posture et un vocabulaire adapté avec les enfants
- être poli et rassurant avec les parents
- doit communiquer et participer à la vie d'équipe
- doit faire attention à la sécurité physique, affective et morale des enfants
- doit respecter les locaux et le matériel mis à sa disposition, et assurer le suivi des véhicules
- doit avoir préparé ces activités en avance

Missions et rôle de la directrice

- défendre ses valeurs et celles de l'association
- accompagner l'équipe d'animation en leur donnant des outils
- garder un lien avec l'association et la secrétaire
- gérer le budget et les sorties tout au long de l'année
- être garante de la sécurité dans les locaux
- créer un lien de confiance et de communication avec les parents tout au long de l'année .
- assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants mais aussi de l'équipe

L'équipe d'animation s'engage à interagir de manière équitable avec les enfants, en évitant toute forme de discrimination, et dans le respect de chacun.

Pause des animateurs

Les animateurs ont une pause de 45 minutes sur le temps du repas de midi. Il est toujours nécessaire d'avoir deux animateurs pendant le repas avec les enfants. En général, la personne responsable de la sieste prend sa pause en premier.

Locaux et moyens techniques

L'accueil des 3 – 11 ans se fait à l'école maternelle de Beaufort (73270) située sur l'avenue du Capitaine Bulle. Nous avons deux salles d'activités : une au niveau de la cour, pour les temps d'accueil du matin et du soir, et qui sert de salle d'activité pour les enfants de 3 – 5 ans, avec deux petites toilettes et une grande attenantes. Dans cette salle, il y a un coin repos, où l'on peut tirer un rideau pour plus de calme. Cet espace est utilisé pour la sieste des petits. Au niveau inférieur se situe une deuxième salle, qui servira plutôt pour les 6 – 11 ans et pour prendre les repas.

Nous disposons de deux minibus de 9 places et d'une voiture de 7 places, équipé de sièges auto et de rehausseurs, ce qui nous offre la liberté de sortir sans avoir à prévoir d'autocar, quand les effectifs accueillis nous le permettent. En ce qui concerne le matériel pédagogique, nous avons du matériel de loisirs créatifs (perles à repasser, crayons, feuilles, peintures, etc.) ainsi que des équipements pour des activités physiques (vélos, trottinettes, plots, ballons), offrant ainsi un large éventail de choix aux animateurs et aux enfants pour les activités.

Les modalités d'inscription

Le centre de loisirs du Beaufortain accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans, propres (ne portant plus de couches) et scolarisés. L'accueil est ouvert les mercredis pendant la période scolaire, et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, de 8h00 à 18h00.

Pour inscrire son enfant il faut constituer un dossier d'inscription (valable un an du premier septembre au 31 août de l'année suivant, puis à renouveler).

Comment faire ?

- retirer un dossier d'inscription à l'accueil de l'AAB ou le télécharger sur notre site internet
- compléter et signer la fiche de renseignements et la fiche sanitaire de liaison
- joindre une attestation de quotient familial, une attestation d'assurance et une copie du carnet de vaccination de votre enfant, à jour
- lire et signer le règlement intérieur
- être adhérent à l'AAB

Une fois le dossier constitué, il faut l'apporter à l'accueil de l'AAB ou l'envoyer par mail à contact@aabeaufortain.org. C'est seulement quand le dossier complet sera enregistré à l'accueil que les parents recevront le lien d'accès à leur Espace Famille.

C'est uniquement sur cette plateforme qu'ils peuvent inscrire leur enfant.

Délais pour inscrire votre enfant :

Pour les mercredis et les petites vacances : jusqu'à la veille (jour ouvré) à 12h00 pour le lendemain.

Exemple : pour un lundi pendant les vacances d'automne, vous pouvez inscrire jusqu'au vendredi précédent à 12h00.

Pour les vacances d'été : jusqu'au jeudi à 12h00 de la semaine précédente.

Exemple : pour un vendredi pendant les vacances d'été, vous pouvez inscrire jusqu'au jeudi de la semaine précédente à 12h00.

Liste d'attente :

Lorsqu'une journée est complète les parents peuvent inscrire leur enfant sur la liste d'attente. En cas de désistement permettant le passage de leur enfant de la liste d'attente à la liste d'inscription, ils recevront un mail les en informant.

Délais pour annuler une inscription :

Les parents peuvent annuler l'inscription de leur enfant jusqu'à 72 heures (jours ouvrés) avant la date concernée. Si l'annulation est faite dans un délais inférieur à 72 heures, et sans présentation d'un certificat médical, la prestation sera facturée.

La date d'ouverture des inscriptions pour chaque période sera communiquée par mail et sur l'Espace Famille.

HORAIRES

		ARRIVÉE		DÉPART	
		mini	maxi	mini	maxi
mercredis périscolaires et petites vacances	MATIN + temps repas	8h00	9h15	13h15	13h30
	MATIN	8h00	9h15	12h00	12h15
	APRÈS-MIDI + temps repas	13h15	13h30	17h00	18h00
	APRÈS-MIDI	13h15	13h30	17h00	18h00
	JOURNÉE + temps repas	8h00	9h15	17h00	18h00
vacances d'été	MATIN + repas	8h00	9h15	13h15	13h30
	APRÈS-MIDI	13h15	13h30	17h00	18h00
	JOURNÉE + repas	8h00	9h15	17h00	18h00

Il n'est pas possible d'accompagner ou de récupérer son enfant en dehors de ces créneaux, sauf sur présentation d'un certificat médical.

Les horaires d'accueil peuvent être modifiés ponctuellement pour s'adapter aux sorties programmées.

TARIFS

	Tarification à l'heure						
	QF 1 <500	QF 2 501 à 800	QF 3 801 à 1100	QF 4 1101 à 1400	QF 5 1401 à 1700	QF 6 1701 à 2000	QF 7 >2001
Résidents permanents du Beaufortain Régime Général / MSA	0.69 €	0.97 €	1.25 €	1.56 €	1.73 €	2.10 €	2.90 €
Résidents Hors Beaufortain	1.04 €	1.56 €	2.08 €	2.60 €	2.95 €	3.12 €	3.30 €
Résidents Hors Savoie	3.30 €						
Repas (vacances d'été uniquement)	3.90 €						

ATTENTION : La facturation est faite à l'heure mais il faut respecter les différents créneaux d'inscription proposés (matin, après-midi, journée, etc.).

Exemple : ce n'est pas possible d'inscrire son enfant pour 2 heures de 14h à 16h.

Chaque quart d'heure entamé est dû.

Exemple : si vous déposez votre enfant à 8h35 et que vous le récupérez à 12h10, vous serez facturé de 8h30 à 12h15.

Vous retrouverez vos factures sur votre Espace Famille, un mail vous sera envoyé afin de vous en informer. Les périodes sont facturées comme suit : mercredis périscolaire : vous êtes facturé avant chaque période de vacances scolaires petites vacances scolaires : vous êtes facturé la semaine suivant la fin de la période grandes vacances d'été : vous êtes facturé début septembre En cas de retard de paiement supérieur à deux mois, vous recevrez un rappel. Vous aurez alors une semaine pour régler votre facture. Passé ce délais, votre Espace Famille sera bloqué et vous ne pourrez plus inscrire votre enfant jusqu'à régularisation de votre situation. Si vous rencontrez des difficultés de paiement, il est possible de contacter l'accueil afin de trouver une solution adaptée pour régler vos factures.

Le matériel à fournir :

- Un repas (sauf vacances d'été) dont chaque élément doit être noté au nom de l'enfant
- Un goûter
- Une gourde
- Des vêtements adaptés à la météo
- Des chaussures fermées
- Le nécessaire de sieste (couverture, doudou...)
- Un paquet de mouchoir
- Une tenue de rechange pour les plus petits

Avec l'arrivée du froid :

- Un bonnet, une écharpe
- Des gants
- De la crème solaire
- Des bottes de neige
- Une tenue de neige

Pour les sorties à la journée (voir programmes), il faut prévoir un repas froid (pique-nique).
Nous recommandons de ne pas apporter d'objets de valeurs au centre de loisirs.
Le nom de l'enfant doit être inscrit sur ses affaires personnelles.

Modalités spécifiques à la jeunesse :

Pour inscrire votre enfant il faut remplir un dossier d'inscription, le rapporter à l'accueil puis communiquer vos souhaits d'inscription. La tarification est découpées en 4 catégories selon le coût des activités proposées (sauf séjours : voir tarifs spécifiques sur les programmes).

Communication aux familles

Les temps d'échange du matin et du soir pour donner une information quotidienne sont primordiaux. Pour les sorties les parents seront alertés pas SMS en cas de retard éventuel. L'équipe doit être prête à répondre à leurs questions ou à aller chercher les informations nécessaires auprès de la direction, être à l'écoute et être rassurante dans son discours. Lorsque les animateurs discutent avec les parents à propos de leurs enfants et s'il y a eu un souci, il est toujours important de mettre en avant le positif. Dire à un parent que son enfant pose problème n'est pas agréable, et le parent pourrait penser qu'il n'a jamais fait de choses bien. Il est essentiel d'adopter un discours rassurant et positif.

Tout au long de l'année, les parents recevront des e-mails pour être informés du programme et des éventuels changements. Un groupe WhatsApp ou Instagram sera mis en place pour échanger des photos.

Le suivi sanitaire

Le suivi sanitaire est assuré à l'aide des cahiers d'infirmerie présents dans les deux trousse de secours, régulièrement vérifiées et mises à jour, dans lesquels nous inscrivons le nom/prénom de l'enfant qui présente un problème sanitaire, les actions de soins effectuées par un animateur qui indiquera également son nom, la date et l'heure de l'incident.

Nous avons décidé de ne pas désigner une seule et unique personne assistante sanitaire au sein de l'équipe pour prendre soin des enfants, cette décision a été prise en raison de la petite taille de notre équipe et du nombre d'enfants accueillis. Pour les Projets d'Accueil Individualisé (PAI), la directrice rencontre les parents pour connaître le protocole, puis en informe l'ensemble de l'équipe par la suite. Un grand tableau répertoriant les allergies est mis à disposition des animateurs pour assurer une transmission d'informations fiable.

Gestion de l'alimentation

Les parents fournissent les repas du midi et les goûters, qui peuvent être chauds ou froids. Le matin, les animateurs récupéreront tous les repas pour les stocker au frigo. Nous mangeons tous ensemble dans la salle du bas, les repas seront réchauffés au micro-ondes puis distribués aux enfants. Il est possible que nous organisions des ateliers cuisine lors desquels nous porterons une attention toute particulière à prendre en compte les allergies des enfants.

Accueil des enfants porteurs de handicap

Dans ses valeurs d'accueil, l'AAB met tout en œuvre avec son équipe pour accompagner les enfants porteurs de handicaps. Un rendez-vous préalable sera pris avec les parents afin de mieux connaître les enfants et leurs besoins. Des outils sur le terrain seront mis en place et l'équipe sera formée en fonction des besoins des enfants, au fur et à mesure du temps, pour qu'ils se sentent à l'aise et passent des journées agréables avec tout le monde.

Journée type

8h00 – 9h15 : accueil des parents et des enfants (temps d'échange avec les familles)

9h15 – 9h30 : temps d'échange avec les enfants (météo des humeurs, envies de chacun, et présentation du programme). Tout cela se déroule après avoir rangé la salle (musique de rangement).

9h45 – 11h30 : les animateurs proposent diverses activités aux enfants. Chaque enfant est libre de participer ou non. S'il ne souhaite pas y participer, il aura à sa disposition des jeux et des coloriages.

11h30 – 13h30 : les animateurs préparent les enfants à descendre dans la salle du bas, où nous prenons nos repas, qui sont fournis par les parents. Pendant qu'un animateur réchauffe et prépare le chariot des repas, un autre animateur tirera au sort avec les enfants les tâches de chacun (mettre la table, aider à servir les repas, passer le balai, laver les tables). Ensuite, les enfants passeront tous aux toilettes pour se laver les mains avant de manger.

13h30 – 15h45 : les animateurs proposent diverses activités aux enfants. Les petits font la sieste ou un temps calme avant de reprendre les activités.

15h45 – 16h30 : les enfants, accompagnés des animateurs commencent à ranger, puis ils se lavent les mains avant de prendre le goûter tous ensemble.

16h30 – 18h00 : les enfants sont en temps libres jusqu'à l'arrivée de leurs parents, prévue de 17h00 à 18h00.

Ce planning est modulable selon les activités proposées, l'énergie et/ou la fatigue du groupe et les sorties proposées.

Les règles de vie du collectif

Les règles et le cadre y sont plus souples qu'à l'école, favorisant ainsi l'autonomie des enfants.

J'ai le droit

- de jouer, de lire, de me reposer
- de rigoler, de pleurer, de chanter
- de parler, de bouder
- d'être sympa avec les autres et de les écouter
- d'exprimer mes besoins, mes envies et mes émotions

Je n'ai pas le droit

- de faire du mal (taper, tirer les cheveux, etc) aux autres
- de dire des méchancetés aux autres
- de toucher les autres s'ils ne sont pas d'accord
- de crier
- de courir à l'intérieur de la salle
- de monter sur les poufs et les tables
- de prendre un jouet déjà utilisé par un copain
- de casser le matériel

Gestion des conflits et sanctions

L'équipe d'animation se doit d'être suffisamment observatrice pour déceler des situations de tensions entre les enfants, et repérer les potentiels conflits avant qu'ils n'exploient. En prêtant ainsi attention aux interactions entre les enfants, l'animateur n'intervient qu'en cas de besoin, leur laissant la possibilité de régler leurs conflits par eux-mêmes.

Si le conflit persiste ou s'il est trop compliqué, l'animateur peut intervenir en tant que médiateur pour aider les enfants à discuter du sujet de discorde dans le calme. Si la discussion n'est pas possible, l'animateur peut prendre des mesures constructives en fonction de la gravité de la faute (faire une action de réparation).

Si la situation se reproduit fréquemment, l'équipe doit en informer la directrice du centre de loisirs. Une rencontre avec les parents des enfants concernés peut être organisée pour trouver des solutions ensemble.

En cas de décision d'appliquer une sanction, celle-ci doit avoir un objectif éducatif et s'adapter au comportement de l'enfant, sans jamais être généralisée à tous. Avant de sanctionner, il est important de comprendre pourquoi et d'en discuter avec l'enfant.

Voici les règles de conduite à appliquer de façon général : (en faisant attention car elles ne peuvent pas toujours fonctionner avec les tous les enfants)

- Si un enfant se montre agressif ou entre en conflit avec un animateur : si l'animateur sent qu'il perd patience, il doit transmettre la gestion de la situation à un autre membre de l'équipe, en évitant absolument de s'engager dans un affrontement, cela n'aurait aucun intérêt.
- Si un enfant casse un jouet, l'animateur propose de le réparer ensemble si possible.
- Si un enfant se comporte mal ou frappe un camarade, l'animateur lui propose de demander pardon, de faire un câlin, ou de serrer la main (si le camarade est blessé, l'animateur peut proposer à l'enfant de l'aider à le soigner).
- Si un enfant court dans le centre, l'animateur doit d'abord l'encourager à se calmer ou lui proposer d'aller jouer dehors (si besoin, l'animateur peut amener l'enfant au tableau pour lui rappeler les règles).
- Si un enfant répète souvent des gros mots, l'équipe en discutera ensemble et cherchera une solution ou une sanction appropriée.
- Si un enfant agit de manière violente de façon répétée ou adopte un comportement mettant sa propre sécurité ou celle des autres enfants en danger, l'équipe doit en informer la directrice. Elle discutera de la situation avec les parents et mettra en place les actions nécessaires en accord avec l'équipe.

Objectifs et évaluation

Tout au long de l'année des temps formels (réunions) et informels permettent à l'équipe d'animation d'analyser les actions menées et d'en retirer les points positifs, négatifs et d'amélioration. Si des difficultés sont rencontrées dans la poursuite des objectifs fixés dans ce projet pédagogique, l'équipe est amenée à proposer des solutions pour améliorer les actions menées au centre de loisirs. Un cahier de transmission d'informations interne à l'équipe est mis en place pour favoriser la communication et le relevé d'informations importantes. Une réunion avec toute l'équipe est organisée en fin d'année scolaire pour faire un bilan global de l'année.

Objectif général	Objectifs opérationnels	Moyens	Indicateurs
Permettre aux enfants de développer leur curiosité	Proposer des temps où les enfants peuvent expérimenter de nouvelles activités	Temps libre avec jeux non dirigés Temps d'échange Activités de découverte Sorties de découverte de son environnement (Le Beaufortain)	nombre d'enfants qui : <ul style="list-style-type: none"> • qui pratique une activité qu'il n'avait jamais essayé • qui posent des questions pour en savoir plus

ANNEXES

PROTOCOLE : ENFANT EN SITUATION D'URGENCE

1. **Mettre les enfants en sécurité** : un animateur reste avec l'enfant qui présente une urgence et le met en sécurité, un autre animateur se met en sécurité avec le reste du groupe (plus loin).
2. **L'animateur avec l'enfant en urgence vérifie son état de santé (gestes premiers secours), appelle le 15 et applique les consignes données par le médecin.**
3. **Prévenir la direction** : l'animateur resté avec le reste du groupe peut s'en charger.
4. **Sortir la fiche sanitaire de l'enfant** en situation d'urgence si les secours sont en route.
5. **Prévenir les parents** avec un discours toujours rassurant et en disant que l'enfant est pris en charge par les secours.
6. Si aucun des responsables légaux, ni la direction ne peuvent accompagner l'enfant avec les secours, l'accompagner jusqu'à l'hôpital et ce jusqu'à l'arrivée d'un responsable.

ATTENTION : NE JAMAIS PANIQUER DEVANT L'ENFANT, IL FAUT RESTER RASSURANT. NE PAS HÉSITER À PASSER LE RELAIS À UN COLLÈGUE SI BESOIN ET SI POSSIBLE.



Numéro à utiliser de façon prioritaire,
répond à toutes les demandes de secours.

17

Gendarmerie = à utiliser en cas d'intrusion
au centre de loisirs ou si un usager se
montre violent ou sous l'emprise d'alcool
ou de drogues.

18

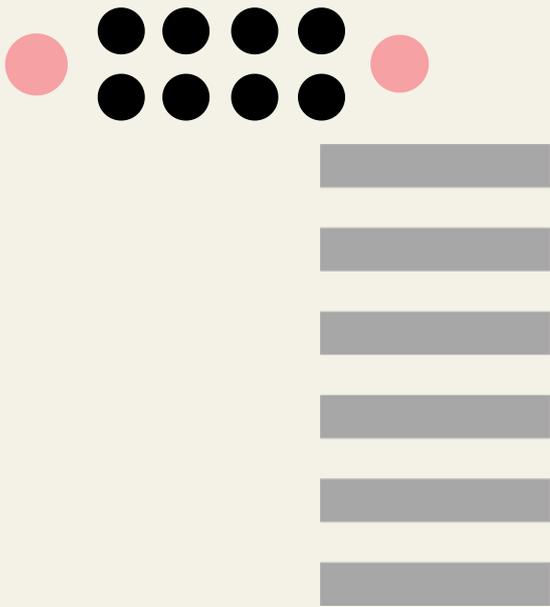
Pompiers = à utiliser en cas d'incendie
ou d'accident sur la route.

15

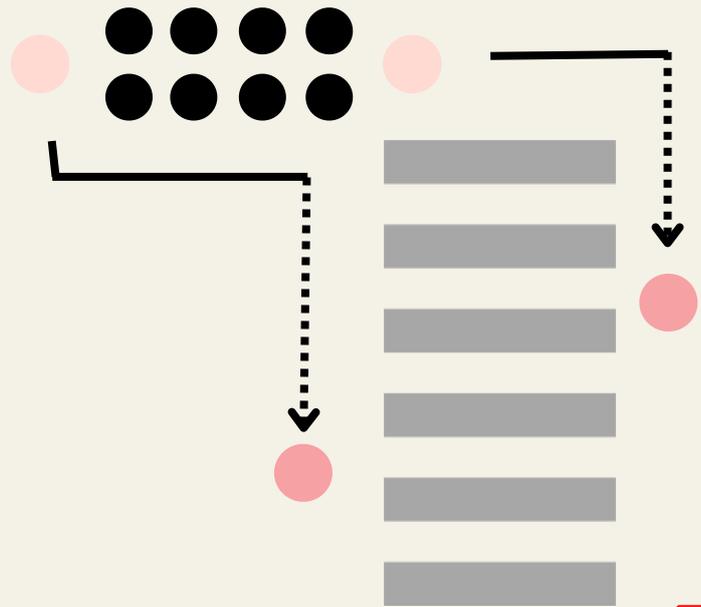
SAMU = à utiliser pour avoir l'avis d'un
médecin.

PROTOCOLE DE SÉCURITÉ LORS DES TRAJETS

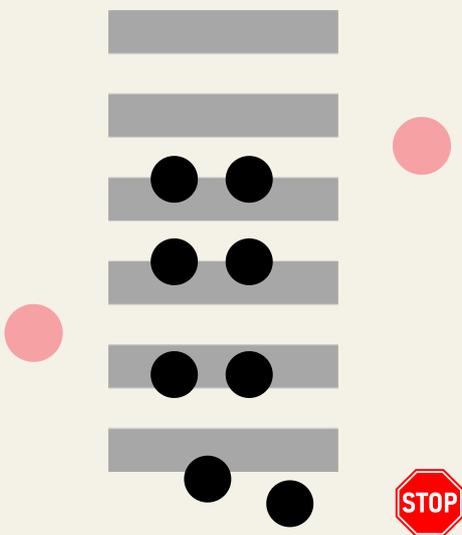
TRAJET À PIED (2 ADULTES)



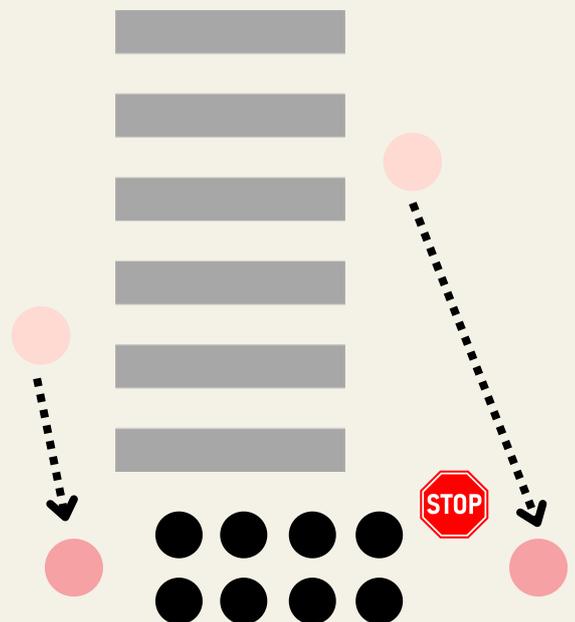
Arrêtez le groupe au niveau du passage piétons, demandez au groupe d'attendre l'accord d'un animateur pour avancer et donnez un point fixe où ils doivent s'arrêter après le passage piétons.



Placez vous de chaque côté du passage et arrêtez la circulation.

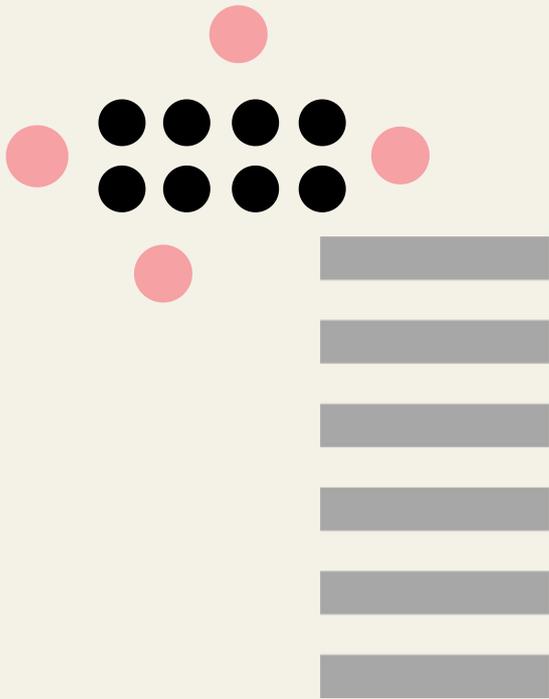


Donnez la consigne aux enfants de traverser.

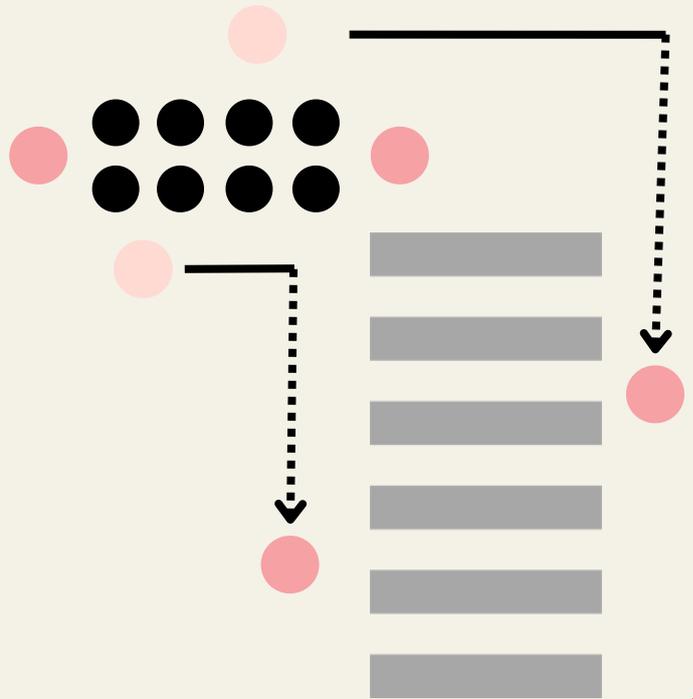


Quand il n'y a plus d'enfants sur la route, placez vous comme au départ et repartez.

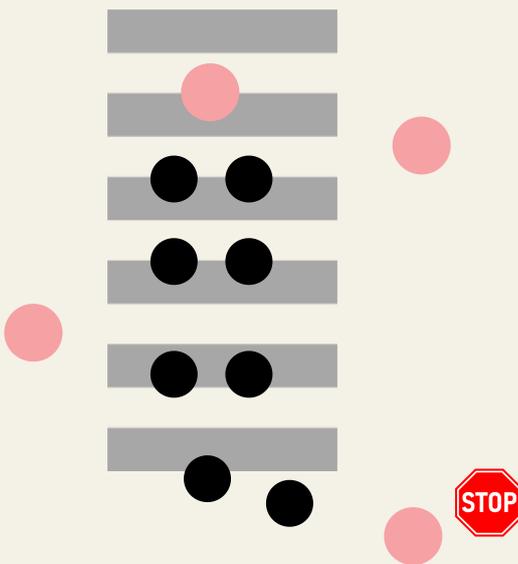
TRAJET À PIED (4 ADULTES)



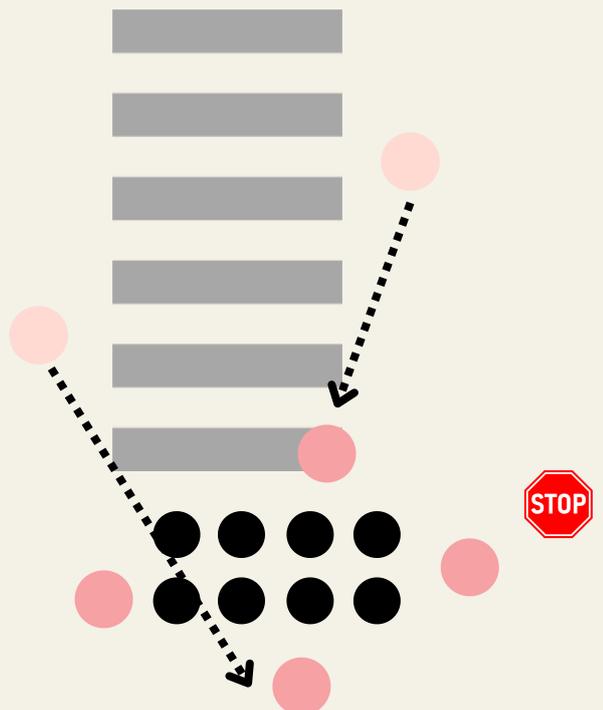
Arrêtez le groupe au niveau du passage piétons, demandez au groupe d'attendre l'accord d'un animateur pour avancer et donnez un point fixe où ils doivent s'arrêter après le passage piétons.



Placez vous de chaque côté du passage et arrêtez la circulation.

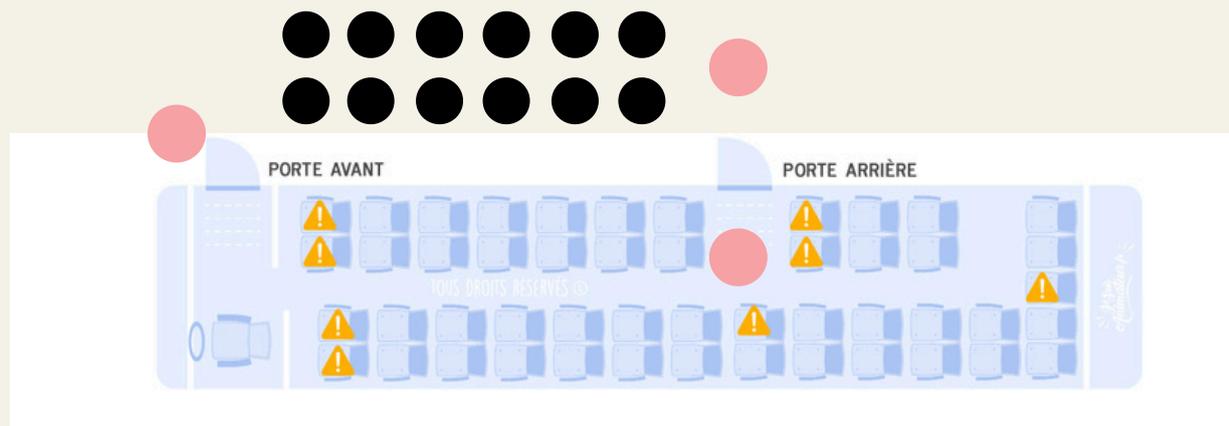


Donnez la consigne aux enfants de traverser.

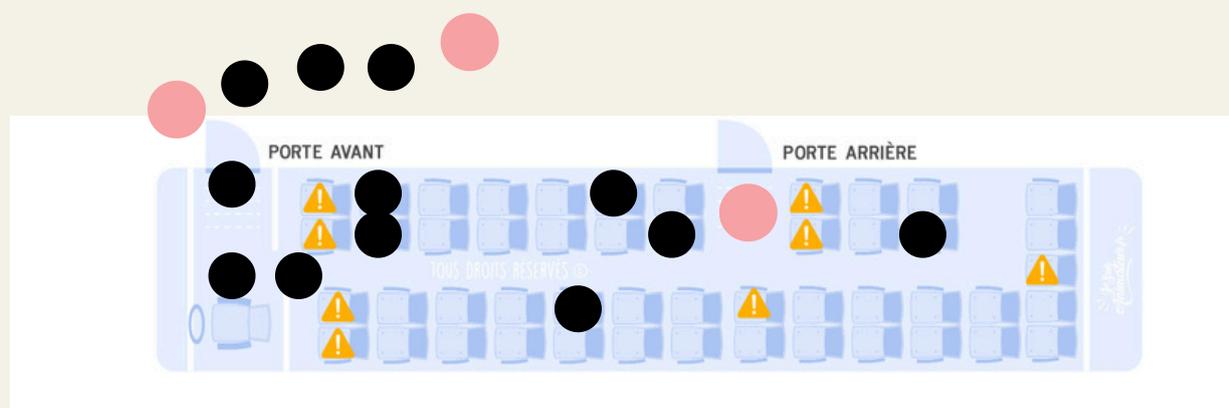


Quand il n'y a plus d'enfants sur la route, placez vous comme au départ et repartez.

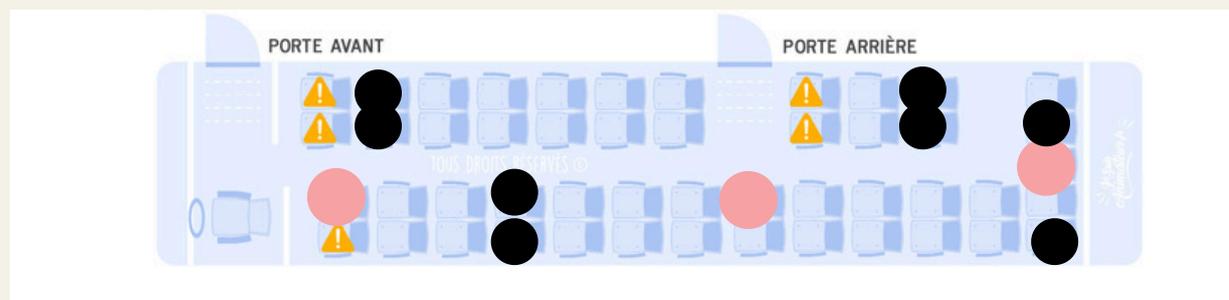
TRAJET EN AUTOCAR



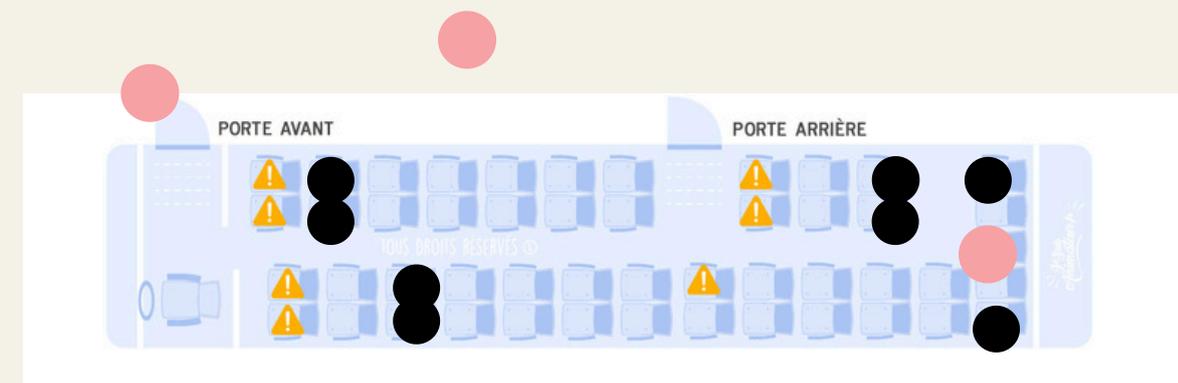
Un animateur part à l'intérieur du bus avant les enfants, et les place si besoin, tandis qu'un autre reste à la porte pour les compter au fur et à mesure. Les enfants malades en transports sont invités à monter en premier et à s'installer à l'avant du véhicule (sauf sur la première rangée).



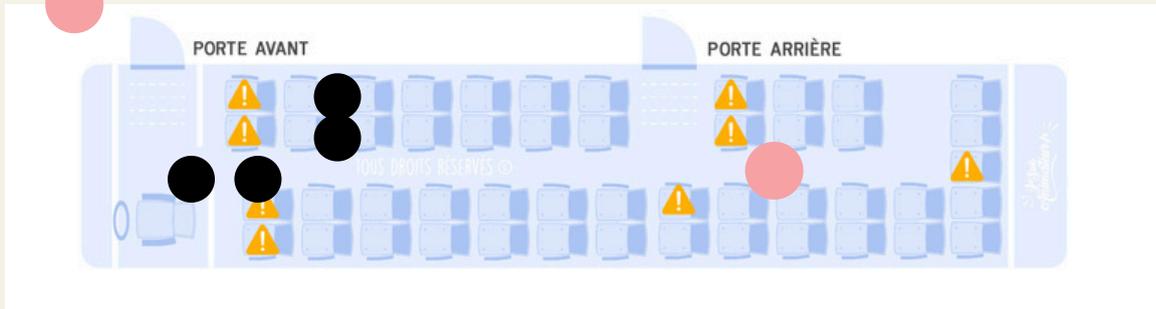
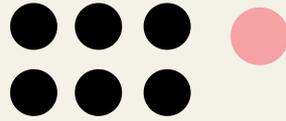
L'animateur à l'intérieur de l'autocar peut commencer à aider les enfants à attacher leurs ceintures.



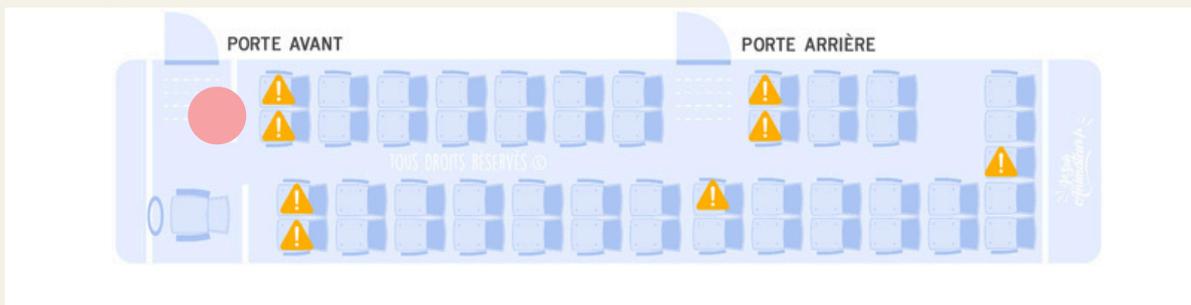
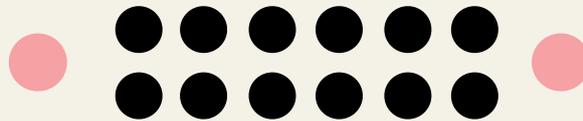
Une fois tous les enfants montés, un animateur compte à nouveau les enfants et vérifie s'ils sont tous attachés, avant de donner le signal au chauffeur pour démarrer.



Lorsque l'autocar est arrivé à destination, les enfants doivent attendre la consigne d'un animateur avant de pouvoir se détacher et se lever. Un premier animateur descend et se met en position de réceptionner les enfants en toute sécurité. Un autre animateur descend devant la porte avant pour compter les enfants.



Les enfants sortent un par un dans le calme, et vont se ranger devant l'animateur désigné.



C'est un animateur qui sort en dernier du véhicule, il vérifie chaque siège afin qu'il n'y ai pas d'enfant endormi, ou d'affaires oubliées.

PROTOCOLE D'UTILISATION DES VÉHICULES AAB

1. Récupérer les clés à AAB, noter son nom et la date sur le cahier de suivi des clés (salle de l'imprimante en dessous de la boîte à clés).
2. Récupérer le véhicule (Scénic et Trafic au garage, Publicitaire sur le parking), et les sièges auto adaptés et nécessaires pour le trajet.
3. Écrire la date et le kilométrage sur le cahier de suivi dans le véhicule.
4. Faire un tour du véhicule pour voir s'il est en bon état pour conduire.
5. Mettre un A à l'arrière du véhicule si apprenti conducteur.
6. Installer les enfants et les attacher (enfant de 10 ans à l'avant, ou grand en taille – enfant de moins de 6 ans dans les sièges auto, les autres sur des réhausseurs).
7. Respecter les limitations de vitesse et le code de la route tout au long du trajet.
8. Mettre un petit coup de propre au véhicule si nécessaire remettre de l'essence si nécessaire (carte Intermarché dans les boîtes à gants de chaque véhicule), et signaler si il y a un soucis
9. Remettre le véhicule à sa place et rapporter les clés à l'AAB.

CONTACT

Directrice de l'Accueil de Loisirs
Charline Gattepaille
07 61 28 89 76
enfance@aabeaufortain.org

Coordinatrice du service Enfance Jeunesse
Alice Gonnet
07 61 28 89 64
coordination-ej@aabeaufortain.org

Secrétaire d'Accueil
Vanessa Bonnevie
04 79 38 33 90
contact@aabeaufortain.org